



Assemblée générale ordinaire.

Par **franckgren**, le **19/07/2010 à 16:57**

Bonjour,rrnJe suis actionnaire d'une entreprise SARL à 40%, et je n'en suis pas le gérant.rnCette entreprise a eu un contrôle fiscal et fait l'objet d'un redressement. Je n'arrive pas à avoir l'information sur les motifs de ce redressement et mon associé gérant de la SARL n'a pas fait d'assemblée générale cette année. Je ne suis plus actif dans l'entreprise depuis plus d'un an, et je voudrais savoir comment je peux d'une manière légale avoir des informations sur l'état de l'entreprise, le motif du redressement fiscal, et la situation de l'entreprise sur l'année passée.rnJe soupçonne mon associé d'avoir détourné une partie du CA de l'entreprise pour la création d'une structure qu'il dirige en Espagne et qu'il a créée l'an passé.rnrnQue puis je faire pour connaître la situation exacte de cette société ?rrnMerci par avance de votre aide.rnrnFranck